



Contrat d'Adhésion

Adhérents, Membres du Bureau, Producteurs ... nous sommes TOUS ENGAGÉS dans un même élan et désir de **produire et consommer mieux**, localement, de tisser des **liens solides et durables** entre Producteurs et Amapiens.

Contre la "**mal-bouffe**", la **production et la distribution industrielles** qui sacrifient la **qualité et la production équitable** au nom du profit à court terme, nous nous engageons, les uns envers les autres, à soutenir notre Agriculture Paysanne par notre adhésion à ce projet commun appelé AMAP.

NB : cet élan s'est initié au Japon en 1965 sous le nom de "Teikei" (coopération, collaboration), et en France en 2001 sous le nom d'Amap.

Nous faisons aujourd'hui partie d'un réseau de plus de 2.000 AMAP regroupant plus de 250.000 Foyers en France !
Nous sommes membres de "**Alliance PEC Isère**" (**Alliance Paysans Ecologistes Consommateurs Isère**), elle-même faisant partie d'un réseau régional Auvergne Rhône-Alpes avec un poids de 400 AMAP, 800 producteurs et 11.000 Amapiens : c'est "**l'AMAP-AURA**". Ces structures permanentes, à très grande majorité bénévoles, accompagnent les **créations**, fonctionnements et développements (essaimage) des AMAP, développent et **protègent nos structures** dans les domaines pédagogiques, informatiques, juridiques, fiscaux, etc...

Nos engagements réciproques :

L'Adhérent "Amapien" s'engage à :

- 1 - accepter la **charte des AMAP** (voir notre site amap-vienne.org) et régler le **montant de l'adhésion annuelle dès son entrée**
- 2 - remettre l'intégralité des **chèques du contrat** qui seront conservés par le référent et remis au producteur chaque mois
- 3 - être **présent au lieu de distribution** (ou représenté) (aucun remboursement ne saurait être effectué)
- 4 - accepter les **aléas de la production** (nature ou quantité des paniers) ; en cas de manque exceptionnel de produits frais prévus au contrat, des **produits de substitution** issus de la production du producteur pourront être ajoutés aux paniers.
- 5 - participer autant que possible aux "**Journées Paysannes**" et aux "**Chantiers Amapiens**" afin de comprendre toute la **convivialité du rapprochement** avec les producteurs et entre les Amapiens **partageant les mêmes valeurs**
- 6 - faire preuve de "**souplesse**", de **tolérance** et de **solidarité** en cas de **difficulté ponctuelle** de la part d'un **producteur**
- 7 - présenter un éventuel **remplaçant** en cas de **rupture à l'initiative de l'adhérent** du présent contrat

* en cas de nouvelle adhésion en cours d'année ou de force majeure (déménagement, ...), vous pourrez limiter votre contrat producteur à 6 mois / le montant de l'adhésion à l'association restera cependant entièrement dû.

Les producteurs s'engagent (en particulier) à :

- 1 - mettre en œuvre tous les moyens nécessaires afin d'**assurer la mise à disposition régulière des parts de production** prévues au contrat en respectant le délai, la qualité et la quantité
- 2 - fournir en toute transparence toutes les **informations** nécessaires sur leurs produits en affichant notamment les **prix** et les **quantités** pour chacune de leur production avec, le cas échéant, les DLC obligatoires
- 3 - fournir aux adhérents des paniers issus **exclusivement de leur propre production**
- 4 - **ajouter** aux paniers des **conserves** issues de leur production en cas de **manque exceptionnel** de produits frais
- 5 - faire preuve de "**souplesse**" et de **tolérance** et de **solidarité** en cas de **difficulté ponctuelle** de la part d'un "**Amapien**"

Votre AMAP s'engage (en particulier) à :

- 1 - mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la **bonne exécution des contrats** en conjugant toutes les compétences
- 2 - être le garant des **bonnes relations** entre **co-producteurs** (Producteurs et "Amapiens")
- 3 - participer à l'**organisation des "journées paysannes"** ayant pour but de faire découvrir puis suivre, non seulement les producteurs sur leurs lieux de production, mais aussi leurs méthodes de culture et de fabrications.
- 4 - participer à l'**organisation des "chantiers Amapiens"** afin de faire découvrir l'activité professionnelle des producteurs
- 5 - mettre à la disposition des Amapiens une bibliothèque "**Bibli'Amap**" auto-gérée






Attestation de cotisation annuelle

Cette carte peut être photocopiée, découpée et plastifiée ...

AMAP du Pays Viennois / Adhésion 2017 / 2018

Identité : _____
Adresse : _____
CP / Ville : _____
Adhérent : _____ AMAP : _____


Tel : _____
Mail : _____

Cette carte est strictement personnelle ; elle atteste :

- de son adhésion à L'AMAP et à sa charte
- de son engagement au respect de ses valeurs
- du bon règlement de la cotisation annuelle

Info. Complémentaires :

- 1ère année d'entrée dans une AMAP : _____
- nombre d'années de "membre actif"
dans une AMAP : _____
- votre(vos) "rôle(s)" dans ce bénévolat : _____

Subsidiairement : j'accepterai volontiers d'être bénévole :

temporaire
 permanent

Domaine(s) de compétence* : _____

* : "domaine de compétence" : discipline dans laquelle vous acceptez d'être éventuellement et occasionnellement sollicité (e) par votre Amap pour vous consulter sur une question particulière ou pour vous proposer de participer à mener à bien un dossier (ou chantier ou thème ...)

• Le **montant de l'adhésion** à l'AMAP du Pays Viennois est libre, avec un minimum fixé pour l'**année 2018/2019 à 20 €**.

NB.: votre aide financière est toujours la bienvenue !

• En cas d'**adhésion en cours d'année**, (après le 1er janvier), le **montant d'adhésion est réduit à 5 €**.

• **Franchise d'adhésion** pendant la période d'"**Essai de 3 semaines**".

Montant du règlement : _____ € Banque : _____
Date : _____ Nom du titulaire : _____

Important !

Pour "vivre votre AMAP", vous êtes automatiquement inscrits à la réception de la newsletter de l'AMAP PV.

--> beaucoup d'informations importantes et de liens y sont présentés ainsi que nos producteurs !

NB : si vous ne voulez plus vous intéresser à la vie de votre AMAP, vous pouvez vous désinscrire via le site ...

Autre site de référence : "amap-aura.org"

